

SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS

EA12562

N	Recommandation	État d'avancement de la mise en œuvre	Défis
Commission de l'Union africaine			
1.	Demander à la Commission de l'UA d'organiser, en attendant la mise en œuvre complète des décisions pertinentes sur la mise en œuvre des Comités techniques spécialisés (CTS), une conférence conjointe extraordinaire des ministres africains en charge de l'intégration ainsi que des ministres de l'Économie et des Finances afin de leur permettre de mieux participer au processus de prise de décisions et à la mobilisation des fonds nécessaires pour la mise en œuvre des différents programmes d'intégration;	La Commission de l'UA n'a pas été en mesure d'organiser la réunion ministérielle conjointe à cause de dispositions logistiques préalables avec le pays hôte (Nigeria). Toutefois, la Commission de l'UA a présenté l'étude sur le Fonds africain d'intégration, à la session extraordinaire des experts de la Conférence des ministres de l'Économie et des Finances de l'UA tenue à Abuja du 21 au 24 mars 2014. Les experts ont apporté leurs contributions et amendements au rapport. L'année prochaine, la Commission de l'UA commencera à mettre en œuvre la décision et convoquera la réunion du Comité technique spécialisé sur les finances, les questions monétaires, la planification et l'intégration économiques	Problèmes logistiques
2.	Demander à la Commission de l'UA d'élaborer un cadre harmonisé pour évaluer scientifiquement la mise en œuvre du processus d'intégration à l'aide des indicateurs d'intégration et des repères communs d'évaluation, sur la base du plan de développement global de l'UA.	La Commission de l'UA et la CEA ont commencé à mettre en œuvre cette recommandation. À cet égard, un avant-projet de l'indice d'intégration régionale africaine a été présenté lors de la Conférence conjointe de l'UA des ministres de l'Économie et des Finances et de la Conférence de la CEA des ministres des Finances, de la Planification et du Développement économique. Le document a été enrichi par les différents commentaires et contributions et est présenté pour examen et adoption à cette conférence.	
3.	Inviter des représentants de la société civile et du secteur privé aux futures réunions de la COMAI;	La Commission de l'UA a invité des représentants de la société civile et du secteur privé à la présente conférence. Pour les prochaines conférences, la Commission tentera d'augmenter le nombre des participants de la société civile et du secteur privé.	Problèmes budgétaires

SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS

N	Recommandation	État d'avancement de la mise en œuvre	Défis
4.	Organiser un forum d'intégration comme plate-forme pour le dialogue public-privé sur les questions d'intégration et la promotion de l'accélération de la mise en œuvre et l'élaboration de politiques mieux adaptées ;	Cette activité est planifiée et prévue dans le budget de 2014. La période visée sera le quatrième trimestre de l'année.	Ressources humaines insuffisantes
5.	Élaborer un programme promoteur de l'intérêt de la jeunesse africaine pour l'intégration africaine et de questions de développement;	La Commission de l'UA a élaboré le programme des jeunes volontaires africains. Des possibilités de formuler d'autres initiatives seront examinées.	Aucun
6.	Demander à la Commission de l'UA de réaliser une étude sur les besoins d'intégration des pays insulaires et enclavés afin d'élaborer un programme spécial d'assistance pour accélérer leur intégration;	Le Département des affaires économiques est en train d'élaborer les termes de référence de l'étude relative aux besoins d'intégration des pays insulaires et enclavés. Un atelier de validation est prévu pour fin 2014.	Problèmes budgétaires
7.	Demander à la Commission de l'UA d'organiser, en collaboration avec les CER, les États membres et les partenaires concernés, une réunion consultative sur «l'économie bleue ».	Le Département des affaires économiques se propose de convoquer la réunion consultative sur «l'économie bleue» au cours du troisième trimestre de 2014. La note de synthèse a été élaborée et la Commission de l'UA prépare les modalités pratiques (identification du pays d'accueil)	Problèmes budgétaires
8.	Demander à la Commission de l'UA d'accélérer la finalisation de la note de synthèse sur la formation du deuxième bloc et de la transmettre aux CER concernées.	La note de synthèse sur la formation du deuxième bloc a été finalisée et envoyée aux CER concernées pour une consultation plus approfondie avec leurs États membres respectifs. Pas de commentaires reçus des CER concernées. La Commission de l'UA a demandé une réunion consultative des CER du deuxième bloc en décembre 2013, à Johannesburg (Afrique du Sud), mais en raison du faible niveau de participation et de l'absence de certaines CER, la réunion a été reportée.	Manque d'engagement de la part de certaines CER du deuxième bloc pour faire avancer le processus.

SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS

N	Recommandation	État d'avancement de la mise en œuvre	Défis
9.	Mettre en place un mécanisme interministériel pour coordonner l'intégration régionale et continentale;	La Commission de l'UA est en train de promouvoir la coopération interdépartementale en vue d'améliorer la coordination des différents programmes continentaux. Des réunions des directeurs se tiennent régulièrement. Les Comités techniques spécialisés regroupant les conférences ministérielles seront mis en œuvre dès l'année prochaine afin de promouvoir une meilleure synergie et cohésion dans l'approche.	Le suivi des diverses initiatives demeure un véritable défi.
10	Élaborer, en consultation avec les CER et les États membres, un permis de conduire continental et un régime d'assurance automobile devant d'être reconnus et acceptés dans tous les pays africains;	Néant	Manque de ressources humaines et financières
11	Accélérer la délivrance du passeport de l'UA pour les citoyens africains, sur l'exemple de la CEDEAO et de l'EAC ;	Cette question a été examinée au cours de la réunion du Comité de coordination, Commission de l'UA-CER-CEA-BAD tenue le 4 juin 2014. Il a été recommandé de supprimer les formalités de visas et de délivrer le passeport africain. Cette question sera présentée au Sommet de Malabo pour décision.	Manque de volonté politique pour résoudre cette question.
Communautés économiques régionales			
12	DEMANDER à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), à la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et à l'Union du Maghreb arabe (UMA) et leurs États membres, d'accélérer leurs consultations sur la création rapide du deuxième bloc conformément à	La Commission de l'UA a organisé une réunion consultative avec les CER concernées, en décembre 2013, à Johannesburg (Afrique du Sud). Malheureusement toutes les CER concernées n'étaient pas présentes à la réunion qui n'a donc pas eu lieu.	Manque d'engagement de la part de certaines CER du deuxième bloc, pour faire avancer le processus.

SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS

N	Recommandation	État d'avancement de la mise en œuvre	Défis
	la décision Assembly/AU Dec.392 (XVIII) de la Conférence de l'Union;		
		États membres	
13	Mobiliser les ressources nationales pour soutenir le financement des projets d'infrastructures régionaux et continentaux pour promouvoir l'intégration, à partir de diverses sources, notamment de sources alternatives de financement de la Commission de l'UA et du Fonds africain de financement des infrastructures prévu par la Banque africaine de développement;	Rapport à établir par les États membres	RAS
14	Accélérer la libre circulation des personnes par la libéralisation des régimes de visas;	Certains pays (Rwanda) ont récemment supprimé l'obligation de visa pour les Africains.	Manque de volonté politique.
15	Renforcer les pouvoirs des institutions régionales et continentales pour leur permettre de jouer le rôle qui leur est dévolu dans la coordination et l'accélération du processus d'intégration	Rapport à établir par les États membres	Sans objet
16	Mettre en place des fora nationaux pour discuter des questions d'intégration avec les différentes parties prenantes, notamment le secteur privé, les médias, les associations de jeunes, et la société civile	Rapport à établir par les États membres	Sans objet